

30 Ingénieurs (F/H) SPÉCIALITÉ Génie Urbain, Écologie Urbaine et Mobilité

En tant qu'Ingénieur (F/H) à la Ville de Paris, vous pourrez occuper une grande variété de postes (missions d'expertise technique et de conseil, de conception, de suivi et de contrôle de prestataires privés, encadrement d'équipe..).

Les postes proposés sont principalement à pourvoir dans une des directions œuvrant pour la qualité du cadre de vie des parisiens et coordonnant les questions relatives à l'espace public, à l'aménagement urbain, aux activités économiques.

À la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD), vous serez recruté sur des postes de :

- Chef de subdivision en section territoriale de voirie (F/H) ;
- Chef de projet territorial en section territoriale de voirie (F/H) ;
- Chargé de la conduite d'opérations des aménagements des pistes cyclables du plan vélo (F/H) ;
- Adjoint au chef d'une division (F/H), Chef de grand projet au service des grands projets et des aménagements (F/H) ;
- Chargé de contrôle des concessions de distribution d'énergie dans Paris – gaz et froid urbain (F/H).

À la Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA), vous serez recruté sur des postes de :

- Chef ou adjoint de subdivision en section opérationnelle (F/H) ;
- Chef de pôle exploitation technique (F/H) ;
- Chef de projet Contrat Performance Énergétique au service de l'énergie (F/H).

À la Direction des Finances et des Achats (DFA), vous serez recruté sur des postes de :

- D'acheteur expert (F/H).

À la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires (DDCT), vous serez recruté sur des postes de :

- Cadre technique dans une mairie d'arrondissement.

À la Direction des espaces verts et Environnement (DEVE), vous serez recruté sur des postes de :

- Gestions de projets ou d'exploitation.

D'autres postes sont à pourvoir à la **Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)**.

La rémunération brute mensuelle en début de carrière s'élève à 3 005€.

En fonction des affectations et des plannings du **télétravail** est envisageable : entre une demi-journée et 2 journées par semaine.

Travailler pour la Ville de Paris, c'est donner du sens à sa vie professionnelle, concilier vie personnelle et professionnelle, bénéficier de formations pour s'accomplir et de prestations pour sa famille et mieux faire face aux risques de la vie (prestations de loisirs et de vacances, prévoyance, santé).

Inscriptions au concours
du 21 août
au 15 septembre 2023

Concours d'Ingénieur (F/H)

SPÉCIALITÉ
Génie Urbain, Écologie
Urbaine et Mobilité

(catégorie A)
Épreuves à partir du 16.10.2023

PROFIL :

- Diplôme ingénieur ou Master 2 dans le domaine du génie urbain ou expérience professionnelle équivalente (pour les détails, voir la brochure du concours)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Connaissances en génie urbain, génie civil, travaux publics ou VRD
- Connaissances des marchés publics
- Déplacements sur le territoire parisien.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

